

COURRIER REÇU

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU JEUDI 7 JUIN 2007 A 18 HEURES 30 MN

EN MAIRIE DE VILLEREST

le 14 juin 2007

Mairie de NERVIEUX

**PRESENTS** : Mrs BOBILLON Président (+ 1 pouvoir), PLACE (+ 1 pouvoir) et FABRE Vice - Présidents ,  
Mmes RAJOT (+ 1 pouvoir), LAMOTTE, Mrs BELLET, DEMARE (suppléant de M. Burelier), DUPIN Christian, DUPIN Gilles, JACQUET Michel, MARCUCCILLI, CAPITAN Marcel, LIONARD,

**Absents excusés** : avec suppléant : M. BURELIER (suppléé par M. Demare)

avec procuration : M. Yves NICOLIN (pouvoir donné à M. Place),  
M. JACQUET Louis (pouvoir donné à Mme Rajot) et Mme JONARD (pouvoir donné à M. Bobillon).  
Sans procuration : Mrs CAPITAN Jean Paul, ROCLE, GUILLERMET, BERNARD, et GRANDJEAN.

Monsieur le Président constatant que le quorum est atteint ouvre la séance.

**Balisage – signalisation**

La DDE a préparé les dossiers de mise en concurrence. Ils ont été présentés à la commission qui les a entérinés.

- 65 bouées, 10 corps morts, la pose et le relevé des coordonnées ont été évalués à 22 300 €.
- La signalisation et les différentes indications relatives à la navigation représentant 57 panneaux, y compris la pose, ont été évaluées à 27 022 €.

Les deux dossiers ont été présentés à neuf entreprises :

- GERARD NAUTIQUE 42 d'Ouches
- POILANE de Vougy
- BATEAU – ECOLE Corine Raffet de St Etienne
- TOURNAUD de Lyon
- AUTO'BAT d'Aurec/Loire
- BEURRIER de Luneau (03)
- MAIA FONDATIONS de Lyon

~~VILLEREST de St Etienne~~

- LACROIX SIGNALISATION de Vaulx en Velin

Le délai d'exécution a été fixé à 1 mois. Les propositions peuvent être adressées par groupement solidaire ou par entreprise individuelle, et ne postuler que pour un seul des deux dossiers. Le délai de réception des offres est fixé au mardi 26 juin 2007 à 16 heures.

La commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 29 juin 2007 à 9 heures en Mairie de Villerest.

.../...

.../...

#### **Sentiers : opération « Fil Rouge »**

La commission « sentiers » s'est réunie avec la DDE qui a présenté l'avant projet qui a été entériné. La DDE est chargée de mettre au point les conventions de passage qui devront être signées, et de recenser les terrains qui devront être acquis.

Le Président propose de lancer la première tranche qui comporte la mise en place de 3 passerelles et la réalisation des sentiers aboutissant à ces passerelles. La DDE montera le dossier technique qui sera transmis au Pays Roannais, à la Région, au Conseil Général et à EPLoire pour instruction afin d'obtenir les aides financières.

#### **Assainissement**

Le Président rappelle que pour bénéficier de l'aide d' EPLoire (5 %) sur les programmes que chaque commune avait inscrits au titre de 2006 dans la convention, **toutes les factures 2006 doivent être visées par la DDE (ou la DDA), la trésorerie et la commune et devront être transmises au Syndicat Mixte de Villerest avant le 31 juillet 2007**. Un envoi global, et en une seule fois, sera expédié à EPLoire. Après cet envoi global aucun dossier en retard ne sera pris en compte par EPL.

Les communes suivantes avaient inscrit des travaux en 2006 (ou éventuellement commencées en 2005 et poursuivis en 2006, en tout état de cause **les factures doivent être datées de 2006**) : Pinay-St Georges de Baroille-St Jean/St Maurice, St Jodard, St Paul de Vézelin, St Priest la Roche, Balbigny, Cleppé, Cordelle, Dancé, Epercieux St Paul et Nervieux.

#### **Convention EPLoire (pour mise à dispo de terrains)**

Une commission (composée des communes concernées par cette convention) fera la synthèse des différentes propositions le **Mardi 19 juin 2007 à 17 heures**, en Mairie de Villerest.  
Ceci vaut convocation.

#### **Autorisation d'absences**

L'Assemblée Générale fixe les autorisations d'absences pour événements familiaux. Les différentes durées applicables seront calculées sur le Code du Travail.

#### **Question diverse**

La reprise du Port de la Caille sera examinée avec la commune de St Jean/St Maurice.

---

Après adoption du PV de la précédente réunion, la séance est levée.

Le Syndicat offre le verre de l'amitié à l'ensemble des participants.